



LE GROUPE

Rapport d'activité
S1 2024

Rapport d'activité – 1^{er} semestre 2024

| | |
|---|-----------|
| 1. Information financière – 1^{er} semestre 2024..... | 3 |
| 1.1. Résultats consolidés | 3 |
| 1.2. Faits marquants du semestre | 5 |
| 1.3. Événements majeurs survenus depuis la clôture | 7 |
| 1.4. Analyse des résultats consolidés..... | 8 |
| 1.5. Information sectorielle | 9 |
| 1.6. Responsabilité sociétale de l'entreprise | 14 |
| 1.7. Point social | 15 |
| 1.8. Perspectives..... | 15 |
| 1.9. Gouvernance | 16 |
| 1.10. Performances boursières | 16 |
| 1.11. Transaction avec les parties liées | 16 |
| 1.12. Facteurs de risques..... | 17 |
| 1.13. Calendrier prévisionnel | 17 |
| 2. Comptes consolidés et annexe – 1^{er} semestre 2024 | 18 |
| Compte de résultat consolidé..... | 18 |
| Etat des produits et charges comptabilisés | 19 |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés | 20 |
| Bilan consolidé - actif | 20 |
| Bilan consolidé – passif | 22 |
| Tableau de variation des capitaux propres consolidés..... | 23 |
| Notes annexes aux états financiers consolidés | 24 |
| 3. Rapport des commissaires aux comptes | 33 |
| 4. Attestation du responsable du rapport financier semestriel | 35 |

1. Information financière – 1^{er} semestre 2024

1.1. Résultats consolidés

Indicateurs financiers

Ces chiffres clés sont extraits des données financières consolidées du groupe TF1. Les résultats ci-après sont présentés selon la norme IFRS 16.

| (M€) | S1 2024 | S1 2023 |
|--|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires consolidé | 1 103,9 | 1 038,1 |
| <i>Chiffre d'affaires publicitaire Groupe</i> | 801,6 | 746,4 |
| <i>Chiffre d'affaires des autres activités</i> | 302,3 | 291,7 |
| Résultat opérationnel courant des activités | 128,8 | 152,3 |
| Résultat opérationnel courant | 127,6 | 150,3 |
| Résultat opérationnel | 114,6 | 131,1 |
| Résultat net part du Groupe | 96,0 | 101,3 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net, produit de l'excédent financier net, charges d'intérêt sur obligations locatives et impôt décaissé | 222,6 | 228,1 |
| Bénéfice net des activités poursuivies par action (€) | 0,46 | 0,48 |
| Bénéfice net des activités poursuivies dilué par action (€) | 0,45 | 0,48 |
| Total capitaux propres part du Groupe | 1 934,9 | 1 858,3 |
| Excédent/(dette) net(te) des activités poursuivies | 446,5 | 365,1 |
| | S1 2024 | S1 2023 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) | 210 930 | 210 760 |
| Cours de clôture fin d'exercice (en euros) | 7,29 | 6,30 |
| Capitalisation boursière de fin d'exercice (en milliards d'euros) | 1,54 | 1,33 |

Contribution des activités poursuivies au compte de résultat consolidé

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés.

| (M€) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 | VAR. M€ | VAR. % |
|--|--------------|--------------|----------------|----------------|--------------|---------------|
| Média | 530,4 | 485,3 | 983,5 | 904,4 | +79,1 | +8,7% |
| <i>Chiffre d'affaires publicitaire</i> | 438,2 | 405,7 | 801,5 | 746,4 | +55,1 | +7,4% |
| <i>dont chiffre d'affaires publicitaire TF1+</i> | 36,0 | 26,1 | 65,0 | 46,3 | +18,7 | +40,4% |
| <i>Chiffre d'affaires Média hors publicité</i> | 92,2 | 79,6 | 182,0 | 158,0 | +24,0 | +15,2% |
| Newen Studios | 61,6 | 73,1 | 120,4 | 133,7 | -13,3 | -9,9% |
| Chiffre d'affaires consolidé | 592,0 | 558,4 | 1 103,9 | 1 038,1 | +65,8 | +6,3% |
| Média | 88,3 | 104,9 | 124,9 | 146,3 | -21,4 | -14,6% |
| Newen Studios | 3,2 | 7,6 | 3,9 | 6,0 | -2,1 | -35,0% |
| Résultat opérationnel courant des activités | 91,5 | 112,4 | 128,8 | 152,3 | -23,5 | -15,4% |
| <i>Taux de marge opérationnelle courante des activités</i> | 15,5% | 20,1% | 11,7% | 14,7% | - | -3,0 pts |
| Résultat opérationnel courant | 91,0 | 111,6 | 127,6 | 150,3 | -22,7 | -15,1% |
| Résultat opérationnel | 80,5 | 97,6 | 114,6 | 131,1 | -16,5 | -12,6% |
| Résultat net part du Groupe | 66,3 | 73,3 | 96,0 | 101,3 | -5,3 | -5,2% |
| Coût des programmes | -241,7 | -203,3 | -458,9 | -403,9 | -55,0 | +13,6% |
| Excédent financier net ^a | 446,5 | 365,1 | 446,5 | 365,1 | +81,4 | +22,3% |

^a N'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

Détail du coût des programmes

| (M€) | S1 2024 | S1 2023 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| Total coût des programmes | 458,9 | 403,9 |
| Fictions / Téléfilms / Séries | 137,3 | 126,8 |
| Variétés / Jeux / Magazines | 138,8 | 128,8 |
| Information (incluant LCI) | 76,2 | 67,8 |
| Films | 55,4 | 48,7 |
| Sports | 45,3 | 28,0 |
| Jeunesse | 5,9 | 3,8 |

1.2. Faits marquants du semestre

Janvier

8 janvier 2024

Le groupe TF1 a lancé l'application TF1+, sa nouvelle plateforme de *streaming* gratuite, dans le cadre de sa stratégie d'accélération digitale.

Conforme aux nouveaux usages vidéo, la plateforme a été conçue pour proposer aux Français une destination unique d'information et de divertissement avec une offre de programmes *premium*, fédérateurs et familiaux. Disponible en 4 écrans (TV, ordinateur, *smartphone* et tablette), TF1+ est accessible sur les box (Orange, Bouygues Telecom, Free, et dès le mois d'avril, SFR) et sur la quasi-intégralité de l'univers *Smart TV*. La plateforme propose des droits étendus, des saisons en intégralité, et un catalogue comprenant plus de 15 000 heures de contenus *premium*, accessibles gratuitement.

TF1+ offre des fonctionnalités inédites dans le monde du *streaming* gratuit, à l'image des innovations TOP CHRONO (résumés sur mesure en temps réel), TOP INFO (formats quotidiens courts fournissant un éclairage approfondi sur les principales actualités de la journée) et SYNCHRO (algorithme de recommandation de contenus unique au monde pour favoriser un visionnage à plusieurs).

8 janvier 2024

TF1 a vu l'arrivée sur ses antennes de *Plus Belle La Vie, encore plus belle*, après le JT de 13h, troisième série quotidienne sur TF1, produite par Newen Studios. Les deux entités réaffirment ainsi leur savoir-faire unique sur des projets industriels structurants et leur position d'acteurs clés du dynamisme de la filière de la création. Ce projet est également l'opportunité de mettre en place des synergies fortes, avec un impact direct sur les audiences linéaires et digitales du groupe TF1.

8 janvier 2024

TF1 a lancé son rendez-vous matinal inédit *Bonjour ! La Matinale TF1*, avec Bruce Toussaint, entouré d'une nouvelle équipe de chroniqueurs. Cette matinale constitue le troisième grand rendez-vous d'information quotidien de TF1, à la ligne éditoriale complémentaire des JT et de LCI, et propose des éditions d'information, des rubriques sur la vie quotidienne, la culture, l'art de vivre et les grandes tendances.

8 janvier 2024

Le groupe TF1 et Free renforcent leur partenariat à travers un nouvel accord global de distribution permettant aux abonnés Freebox de bénéficier du nouveau service gratuit TF1+.

Février

12 février 2024

Une nouvelle gouvernance de Newen Studios est annoncée et mise en place à compter du mois d'avril. Pierre Branco, ex-Directeur Général de Warner Bros Discovery France, Benelux et Afrique, rejoindra Newen Studios en qualité de Directeur Général.

Rodolphe Belmer, PDG du Groupe TF1, sera nommé Président de Newen Studios.

Après une première phase de développement, le Groupe TF1 réaffirme des ambitions fortes pour Newen Studios. Pierre Branco aura ainsi pour mission d'installer Newen comme le studio européen de racine française de référence et d'en faire le partenaire incontournable des diffuseurs traditionnels et des plateformes, en France comme à l'international.

Mars

6 mars 2024

Le groupe TF1 lance la quatrième promotion d'*Expertes à la Une*. Il s'agit d'un programme qui a pour vocation de renforcer la représentativité des femmes expertes dans ses rendez-vous

TF1 - Information financière – 1er semestre 2024

d'information. Grâce à cette démarche volontariste, la part des femmes expertes sur les plateaux d'information de TF1 atteint 54% en 2023.

Pendant une année, ces 15 expertes auront l'opportunité de bénéficier d'un programme d'accompagnement et de *coaching* sur mesure sous le parrainage/marrainage de journalistes, rédacteurs en chef et présentateurs des rédactions de TF1 et LCI, parmi lesquels Gilles Bouleau, Anne-Claire Coudray et Marie-Sophie Lacarrau.

Avril

17 avril 2024

Samsung, *leader* mondial de la TV, et le groupe TF1 renforcent leur partenariat pour offrir aux consommateurs une expérience télévisuelle plus *premium* et personnalisée que jamais. Cette collaboration inclut un accès direct aux services de *streaming* de TF1+ sur les *Smart TV*, une intégration en première visibilité dans l'interface du téléviseur et une personnalisation accrue pour un accès direct et naturel à ses contenus préférés dès l'allumage.

18 avril 2024

Lancée début 2024, TF1+ poursuit son déploiement afin d'être accessible auprès de tous les Français et sur l'ensemble des environnements. La plateforme de *streaming* offre désormais aux abonnés SFR (équipés de la SFR Box 7, SFR Box 8, ou SFR Connect TV) un accès gratuit à un catalogue disponible en illimité, soit plus de 15 000 heures de contenus *premium* de divertissement et d'information à chaque instant.

Mai

31 mai 2024

Le premier *The Voice Café* ouvrira ses portes à Villeneuve d'Ascq, près de Lille, le jeudi 27 juin.

Ce concept novateur immergeant les visiteurs dans l'univers de *The Voice* démontre les synergies entre les différentes expertises du groupe TF1.

Juin

12 juin 2024

La SACD, la SCAM, AnimFrance, le SATEV, le SPECT, le SPI, l'USPA et le SEDPA d'une part, et le Groupe TF1 d'autre part, ont conclu un accord définissant les engagements du Groupe TF1 en faveur de l'exposition de programmes jeunesse et d'animation et de financement d'œuvres audiovisuelles d'animation.

Les organisations signataires de cet accord sont convenues de mettre en œuvre, dès maintenant, une amélioration significative des droits acquis par le Groupe TF1 dans les œuvres d'animation, notamment en vue de leur exploitation par TF1+, en contrepartie d'un investissement financier unitaire renforcé.

17 juin 2024

TF1 +, la plateforme de *streaming* gratuite du Groupe TF1 arrive en Belgique et au Luxembourg. L'application TF1+ est disponible en 4 écrans : sur mobile, tablette et ordinateur, ainsi que sur l'intégralité de l'univers *Smart TV* (Google TV, TV sous Android TV, Samsung, LG, Hisense, Sony, Philips, Amazon Fire TV, Apple TV...).

Cette expansion à l'international illustre l'ambition du Groupe TF1 de positionner TF1+ comme la plateforme de *streaming* gratuite de référence de la francophonie et de réunir une communauté culturelle autour de la langue française.

1.3. Événements majeurs survenus depuis la clôture

7 juillet 2024

Le groupe TF1 initie une stratégie d'agrégation en accueillant au sein de sa plateforme TF1+ les offres audiovisuelles de grandes marques incontournables et référentes : L'Équipe, Le Figaro et Deezer. Ces premiers accords marquent une nouvelle étape du déploiement de la stratégie d'accélération digitale du groupe TF1 avec l'agrégation de contenus tiers, attractifs et complémentaires.

Ces nouveaux contenus seront accessibles dès la page d'accueil de TF1+ via une entrée par thématique et dans la rubrique « direct », aux côtés des chaînes *live* du Groupe et d'une cinquantaine de chaînes FAST déjà disponibles sur TF1+.

24 juillet 2024

L'ARCOM a sélectionné les candidatures des trois chaînes LCI, TMC, TFX dans le cadre de l'appel à candidatures pour 15 services de la TNT.

Cette sélection traduit la qualité des dossiers proposés et la contribution significative des chaînes du groupe TF1 à l'information et au divertissement des Français, dans le respect rigoureux de la régulation et de nos institutions.

L'Autorité établira dans les prochains mois les conventions pour les chaînes retenues, condition indispensable à la délivrance d'une autorisation d'usage de la fréquence TNT pour une durée maximale de dix ans.

25 juillet 2024

Newen Studios signe un accord engageant avec Timothy O. Johnson (fondateur) et A+E Networks en vue de l'acquisition de 63% de Johnson Production Group (JPG), entreprise de production et distribution de téléfilms établie aux Etats-Unis. Cette acquisition permet à Newen Studios, qui

détient déjà Reel One (à 65%, le solde du capital étant détenu par A+E Networks) de se renforcer à nouveau sur le marché dynamique et résilient des téléfilms.

En 2023, JPG a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars (soit près de 55 millions d'euros), pour une marge opérationnelle de l'ordre de 30%.

Sous réserve des ajustements usuels, le prix payé pour les 63% du capital de JPG devrait être d'environ 80 millions d'euros. En lien avec cette opération, A+E Networks abandonnerait l'option de vente qui lui avait été consentie par Newen Studios sur ses 35% détenus dans Reel One. L'incidence totale de ces opérations sur l'excédent financier net du Groupe devrait ainsi être de l'ordre de -65 millions d'euros.

La finalisation de cette acquisition devrait intervenir au cours du troisième trimestre 2024.

1.4. Analyse des résultats consolidés

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 3 des notes annexes aux états financiers consolidés et selon la norme IFRS 16.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe TF1 s'élève à 1 103,9 millions d'euros au premier semestre 2024, soit une hausse de 6,3% par rapport à l'an dernier, portée par la progression du chiffre d'affaires publicitaire (+7,4% par rapport à 2023).

Le chiffre d'affaires de Newen Studios s'établit à 120,4 millions d'euros, en recul de 9,9% sur un an, conforme aux anticipations d'une activité 2024 concentrée sur le quatrième trimestre.

Coût des programmes et autres produits et charges d'exploitation

Coût des programmes

Le coût des programmes du Groupe s'élève à 458,9 millions d'euros, en hausse de 55,0 millions sur un an, notamment en raison de l'EURO de football. Dans un contexte de croissance du marché publicitaire en 2024, le coût des programmes revient à un niveau proche de celui du premier semestre 2022 qui n'intégrait pas d'événement sportif majeur.

Autres produits, charges, amortissements et provisions

A fin juin 2024, les autres charges, amortissements et provisions s'élèvent à 516,2 millions d'euros, en hausse par rapport à leur niveau à fin juin 2023 (481,9 millions d'euros). Cette hausse intègre notamment pour TF1+ des dépenses de lancement exceptionnelles et des coûts récurrents progressivement couverts par le plan d'optimisation annoncé en 2023, des

commissions SMS en lien avec la hausse du chiffre d'affaires interactivité, ainsi que la dépréciation des parts de coproduction de TF1 SA.

Résultat opérationnel courant des activités

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'élève à 128,8 millions d'euros, en retrait de 23,5 millions d'euros par rapport à fin juin 2023, dans un contexte de hausse du coût des programmes (EURO de football notamment) et, dans une moindre mesure, de coûts non récurrents liés au lancement de TF1+.

Le taux de marge opérationnelle courante des activités s'établit au premier semestre à 11,7% contre 14,7% en 2023, comme anticipé à ce stade de l'année, et non représentatif de l'évolution attendue sur l'ensemble de l'exercice.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 114,6 millions d'euros et intègre -13,0 millions d'euros de produits et charges non courants essentiellement liés à une extension du dispositif de GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) signé en juillet 2023.

Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'établit à 96,0 millions d'euros, proche du niveau de l'an dernier (-5,3 millions d'euros sur un an), bénéficiant notamment de la rémunération de la trésorerie excédentaire.

Structure financière

Au 30 juin 2024, le groupe TF1 dispose d'une situation financière solide, avec un excédent financier net de 446,5 millions d'euros, contre 365,1 millions d'euros à fin juin 2023.

Avec un cash-flow libre avant BFR de 75,5 millions d'euros et 65,3 millions d'euros après BFRs au premier semestre, et le versement par TF1 de 116,1 millions d'euros de dividendes en avril, l'excédent financier net ressort en retrait de 58,6 millions d'euros par rapport à fin décembre 2023.

Au 30 juin 2024, TF1 dispose d'un encours de lignes de crédit bancaires bilatérales de 759 millions d'euros, dont 184 millions d'euros pour le pôle Newen.

Adossée à son encours de lignes bancaires confirmées et non tirées, TF1 dispose également d'une convention de trésorerie avec le groupe Bouygues.

Au 30 juin 2024, les tirages ont été réalisés à hauteur de 76 millions d'euros pour le pôle Newen.

Actionnariat

| | 30 juin 2024 | | |
|--------------------------------|------------------|--------------|----------------------|
| | Nombre d'actions | % du capital | % des droits de vote |
| Bouygues | 96 619 088 | 45,8% | 45,8% |
| Salariés TF1 | 22 583 852 | 10,7% | 10,7% |
| dont FCPE TF1 (3) | 22 153 479 | 10,5% | 10,5% |
| dont salariés au nominatif (4) | 430 373 | 0,2% | 0,2% |
| Flottant | 91 798 635 | 43,5% | 43,5% |
| dont flottant étranger (1) | 66 571 024 | 31,6% | 31,6% |
| dont flottant France (1) (2) | 25 227 611 | 12,0% | 12,0% |
| Autodétention | 0 | 0,0% | 0,0% |
| Total | 211 001 575 | 100,0% | 100,0% |

- (1) Estimations relevé Euroclear.
- (2) Incluant les porteurs non identifiés.
- (3) Actionnariat salarié au sein du plan d'épargne d'entreprise : le fonds commun de placement d'entreprise - FCPE TF1 ACTIONS - recueille l'épargne volontaire des collaborateurs et l'abondement versé par l'entreprise. Il est investi en actions TF1 par achat direct sur le marché. Le Conseil de Surveillance du FCPE TF1 Actions exerce les droits de vote attachés aux titres de capital détenus dans le portefeuille et décide de l'apport de titres en cas d'offre publique.
- (4) Pour les salariés détenant des actions sous la forme nominative, le droit de vote s'exerce individuellement.

1.5. Information sectorielle

Média

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du secteur Média s'établit à 983,5 millions d'euros, en hausse de 8,7% par rapport à 2023.

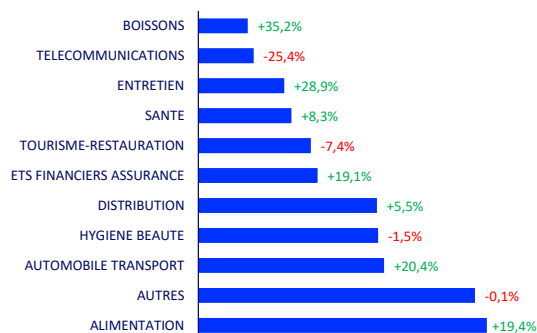
Le chiffre d'affaires publicitaire du secteur Media s'élève à 801,5 millions d'euros, la croissance de 7,4% sur un an étant portée en linéaire par une meilleure tenue du marché de la publicité et en digital par la performance de TF1+.

Le chiffre d'affaires publicitaire de TF1+ s'établit à 65,0 millions d'euros à fin juin, en forte hausse de 40,4%, confirmant son attractivité pour les annonceurs.

Le chiffre d'affaires Média hors publicité s'élève à 182,0 millions d'euros, en hausse de 15,2%, soutenu par les activités musique et interactivité.

Selon les données issues de Kantar Média, les recettes brutes des chaînes en clair du groupe TF1 sont en hausse de 7,6% par rapport à fin juin 2023.

L'évolution des investissements publicitaires bruts (hors parrainage) sur le S1 2024, pour les cinq chaînes en clair, est présentée ci-dessous.



Source : Kantar Media, S1 2024 vs S1 2023

TF1 - Information financière – 1er semestre 2024

Résultat opérationnel courant des activités

Le résultat opérationnel courant des activités du pôle Média s'établit à 124,9 millions d'euros. Il intègre pour TF1+ des dépenses de lancement exceptionnelles, et des coûts récurrents progressivement couverts par le plan d'optimisation annoncé en 2023.

Pour rappel, celui-ci vise à atteindre progressivement plus de 40 millions d'euros d'économies de charges opérationnelles¹ à partir de 2025, dont environ 15 millions d'euros seront réinvestis dans le plan d'accélération digitale. A fin juin 2024, plus de 55% des économies sont sécurisées.

Audiences Média²

Les performances d'audience confirment le succès de la stratégie éditoriale et d'accélération digitale du groupe TF1 et sa capacité à fédérer très largement tous les publics. Au premier semestre 2024, le groupe TF1 maintient une couverture inégalée avec plus de 30 millions³ de Françaises et Français touchés chaque jour.

Dans un contexte marqué par une programmation *premium* sur le début d'année, le groupe TF1 maintient son *leadership* et réalise les plus fortes progressions du paysage audiovisuel français. Le Groupe affiche des parts d'audiences records sur cibles :

- 34,6% de part d'audience sur les FRDA<50 (+1,0 pt sur un an), un record depuis 17 ans pour un premier semestre ;
- 31,5% sur les Individus âgés de 25 à 49 ans (+1,3 pt sur un an), un record depuis 14 ans pour un premier semestre.

TF1

TF1 réalise une excellente performance au premier semestre 2024. La chaîne amirale renforce son *leadership* d'audiences sur les cibles commerciales : chez les FRDA <50, sa part d'audience est de 23,3%, en hausse de 0,4 pt, maintenant un écart significatif par rapport à son premier concurrent (+10,1 pts), chez les

Individus âgés de 25 à 49 ans, sa part d'audience est de 21,0%, en hausse de 1,1 pt (soit +8,4 pts d'écart par rapport à son premier concurrent).

A fin juin 2024, TF1 enregistre 49 des 50 meilleures audiences sur la cible FRDA<50 et 47 des 50 meilleures audiences sur la cible des Individus âgés de 25 à 49 ans, grâce à une programmation *premium* et événementielle :

- **Sport** : L'offre de sport est très fédératrice, avec notamment la diffusion de L'Euro 2024 de football et le match Autriche – France suivi par 11,3 millions de téléspectateurs, soit une part d'audience de 60,9% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans, signant la meilleure audience du semestre. Le match France – Pologne a rassemblé quant à lui 9,4 millions de téléspectateurs, soit une part d'audience de 67,2% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans.
- **Information** : Dans un contexte marqué par une actualité politique dense, l'offre d'information du Groupe continue de faire référence, en témoigne la soirée électorale des Européennes du 9 juin 2024 qui a réuni 6,4 millions de téléspectateurs. Les journaux confirment leur *leadership*, *Le journal de 20h* réunissant jusqu'à 6,9 millions de téléspectateurs et *Le journal de 13h* rassemblant jusqu'à 5,9 millions de téléspectateurs.
- **Divertissement** : Au premier semestre 2024, les programmes emblématiques de divertissement de TF1 se sont à nouveau distingués par leur capacité à rassembler les téléspectateurs et créer l'événement. Les grandes franchises de divertissement ont fait leur retour et confirmé leur succès, à l'image de *Koh-Lanta*, avec 4,3 millions de téléspectateurs en moyenne, et jusqu'à 52,9% de part d'audience chez les FRDA <50, *Danse avec les stars* qui a réuni 3,6 millions de téléspectateurs en moyenne, avec jusqu'à 47,0% de part d'audience chez les FRDA <50, ou encore *Mask Singer*, avec 3,3 millions de téléspectateurs en moyenne, et jusqu'à 46,8% de part d'audience chez les FRDA <50.

¹ Immobilier, informatique, achats externes et organisation.

² Source : Médiamétrie - Médiamat

³ Données de consommation de télévision et de vidéo Médiamétrie

Le dernier spectacle des *Enfoirés* a réalisé la meilleure audience de flux du semestre avec 9,4 millions de téléspectateurs, soit 57,7% de part d'audience chez les FRDA <50.

- **Fiction française** : La fiction française est plus que jamais au cœur de la stratégie éditoriale du Groupe. *HPI* signe un bilan exceptionnel avec 8,6 millions de téléspectateurs en moyenne, soit 56,3% de part d'audience chez les FRDA <50 et 49,0% sur les Individus âgés de 25 à 49 ans, des records historiques depuis son lancement. TF1 a su proposer de nouvelles fictions qui ont rencontré un grand succès, à l'image du programme *Le Négociateur*, qui a réuni pour son lancement 5,1 millions de téléspectateurs, *Le Nounou*, qui a rassemblé 6,2 millions de téléspectateurs, soit 40,2% de part d'audience chez les FRDA <50, ou encore *Rivière perdue*, avec 5,6 millions de téléspectateurs en moyenne, et jusqu'à 36,3% de part d'audience chez les FRDA <50.
- **Cinéma** : L'offre cinéma reste très plébiscitée par le public au premier semestre 2024, comme l'illustre la performance du film français *Maison de retraite*, atteignant 7,0 millions de téléspectateurs et 43,5% de part d'audience chez les FRDA <50.

TF1+

Les succès d'audience en linéaire sont un tremplin pour la nouvelle plateforme de *streaming* TF1+, lancée le 8 janvier 2024. Celle-ci a réalisé un très bon démarrage, forte de ses attributs différenciants : notoriété, accessibilité, visibilité, contenus attractifs et ergonomie. TF1+ s'établit comme *leader* en couverture avec 33 millions de *streamers*¹ mensuels en moyenne au premier semestre, et plus de 35 millions en mai, un nouveau record, soit une hausse notable par rapport aux 28 millions de *streamers* mensuels pour MYTF1 en 2023.

¹ Source : Médiamétrie - Nombre de visiteurs uniques ayant consommé au moins une fois dans le mois un contenu du groupe TF1 en streaming – Tous contenus watermarqués à la

Au premier semestre 2024, TF1+ enregistre 594 millions d'heures streamées selon Médiamétrie (+10%), soit 1,5x la consommation du deuxième acteur. En vision *site centric*², la consommation est en très forte progression de 58%.

Chaînes TNT

Au premier semestre 2024, le pôle TNT du Groupe TF1, constitué des chaînes TMC, TFX, TF1 Séries Films et LCI, maintient son *leadership* sur cibles commerciales avec 11,3% de part d'audience chez les FRDA <50 (en hausse de 0,6 pt sur un an) et 10,5% de part d'audience chez les Individus âgés de 25 à 49 ans (en hausse de 0,2 pt sur un an).

TMC

Au premier semestre 2024, TMC confirme sa position de *leader* TNT sur cibles commerciales, avec 4,7% de part d'audience sur les FRDA <50 (en hausse de 0,3 pt sur un an) et 4,6% sur les 25-49 ans (stable sur un an).

Quotidien confirme son statut de *talk-show* numéro 1 et signe une nouvelle saison record avec 2,0 millions de téléspectateurs en moyenne et 19% de part d'audience sur son cœur de cible 25-49. Le *talk* détient 9 des 10 meilleures audiences TNT de ce semestre, avec un record à 2,7 millions de téléspectateurs.

La chaîne bénéficie d'une offre de cinéma puissante, à l'image de *les Tuche 4* qui a rassemblé 1,2 million de téléspectateurs, ou la saga *Harry Potter* avec jusqu'à 1,3 million de téléspectateurs. La chaîne se démarque également par son offre de divertissement avec des programmes puissants : 1,2 million de téléspectateurs ont suivi *Les docs de Maïa Mazurette*, ou encore le programme *CANAP' 2000* qui a réuni 1,0 million de téléspectateurs.

TFX

demande des broadcasters (replay, droits longs, extraits) – Hors Live OTT – Vision éditeur.

² Mesure Site centric, environnements hors Canal+, Molotov et Apps OTT FAI / hors Live.

TF1 - Information financière – 1er semestre 2024

Sur le premier semestre 2024, TFX confirme ses hauts niveaux sur son cœur de cible, les FRDA <50, avec 3,4% de part d'audience.

Les marques emblématiques sont toujours aussi puissantes avec *Detox ta Maison* et *Super Nanny*, qui enregistrent jusqu'à 6% de part d'audience chez les FRDA <50, ou encore *Baby Boom* avec jusqu'à 7% de part d'audience chez les FRDA <50. L'offre cinéma reste très fédératrice avec jusqu'à 0,9 million de téléspectateurs pour *La mémoire dans la peau*, et 7% de part d'audience chez les FRDA <50 pour le *blockbuster Spiderman*.

TF1 Séries Films

Sur le premier trimestre 2024, TF1 Séries Films enregistre son record historique sur son cœur de cible FRDA <50, avec une part d'audience à 2,8%, en hausse de 0,4 pt sur un an.

La chaîne démontre sa capacité à fédérer en soirée : le cinéma est performant, à l'image de la saga *L'arme fatale* (jusqu'à 1,1 million de téléspectateurs), ou *Jurassic Park* (à 9% de part d'audience sur les FRDA <50), mais également les séries US avec *NY Section Criminelle* (3% de part d'audience sur les FRDA <50), ou encore la fiction française avec *Camping Paradis* (jusqu'à 0,7 million de téléspectateurs).

LCI

Sur le premier semestre 2024, LCI est la 3ème chaîne d'information avec une part d'audience de 1,8 % sur les 4+.

LCI enregistre également des bonnes performances sur les cibles commerciales : 0,8% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans (-0,1 pt sur un an) et 1,6% chez les ICSP+(+0,1 pt sur un an).

LCI reste se maintient chaîne *leader* d'information en durée d'écoute par téléspectateur sur cibles.

Chaînes Thématiques (TV Breizh, Histoire TV et Ushuaïa TV)¹

Sur le premier semestre 2024, les trois chaînes thématiques ont enregistré de bonnes performances :

- TV Breizh est *leader* sur la cible FRDA<50. La chaîne est stable sur la cible 4+ et occupe la troisième place du classement.
- Ushuaïa TV est en légère baisse sur la cible 4+. La chaîne poursuit sa politique d'événementialisation de son antenne autour de cycles thématiques (*L'odyssée des volcans*, *Mois de l'Afrique*, *Mois des océans...*) et de productions et acquisitions emblématiques ("*Le retour du géant*", "*Epidémies, l'empreinte de l'homme*", "*En immersion avec Akhenaton*", "*Face à face avec les requins*"...).
- Histoire TV enregistre une nouvelle vague d'audience record chez les 4+ et se maintient *leader* des chaînes découverte. La chaîne poursuit également la politique d'événementialisation de son antenne autour de cycles thématiques liés à des dates anniversaires de l'Histoire (*80 ans du Débarquement*, *35 ans Tiananmen*, *50 ans de la révolution des œillets portugaises...*) et de productions ou acquisitions emblématiques ("*Les dernières heures*" avec *Franck Ferrand*, "*Une histoire trans, 60 ans de combats pour exister*"...).

Filiales

e-TF1

Le groupe TF1 poursuit sa stratégie de développement des activités digitales délinéarisées, en complément et en synergie avec les activités linéaires.

¹ Vague 47 du Médiamat'Thématik (janvier – juin 2024)

Le premier semestre 2024 a été marqué par le lancement de TF1+ le 8 janvier 2024. Le développement de la plateforme s'est poursuivi au deuxième trimestre avec notamment son lancement en Belgique et au Luxembourg.

Le chiffre d'affaires est en forte hausse sur un an, porté par le chiffre d'affaires publicitaire et de distribution, ainsi que par l'interactivité.

TF1 Production

L'activité est en hausse sur un an, portée par la bonne performance des livraisons en divertissement, avec notamment *Danse avec les stars*, par l'EURO de football 2024 mais aussi par les revenus de vente de droits.

Musique/événements

L'activité est en hausse sur un an, portée par les activités de musique et notamment Play2 avec le développement de l'activité *Live* (Dadju/Tayc, Slimane, MC Solaar, Kaaris) et de l'activité spectacle (*Molière, Toutankhamon*).

E-commerce

L'activité de e-commerce est en léger retrait sur un an.

TF1 Business Solutions

L'activité est en retrait sur un an, en lien avec une activité moindre chez TF1 Factory.

TF1 Films Production

L'activité est en hausse par rapport à 2023 avec 7 films sortis en salle à fin juin 2024.

Newen Studios

Le chiffre d'affaires de Newen Studios s'établit à 120,4 millions d'euros, en recul de 9,9% sur un an, conforme aux anticipations d'une activité 2024 concentrée sur le quatrième trimestre.

Le premier semestre a été marqué par le lancement de *Plus belle la vie, encore plus belle* pour TF1, la production en cours d'*Amsterdam Empire* pour Netflix et la poursuite de la bonne dynamique sur le cinéma avec le parcours en salles du film *Chasse gardée* sorti fin 2023 et distribué par TF1 Studios (1,9 millions d'entrées), et les sorties de *Nous les Leroy* et *Ici et là-bas*.

Le résultat opérationnel courant des activités de Newen Studios s'établit à 3,9 millions d'euros à fin juin 2024, à un niveau proche de 2023.

1.6. Responsabilité sociétale de l'entreprise

La démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe TF1 et repose sur trois piliers essentiels : la transition écologique, la diversité et l'inclusion, la solidarité.

S'engager en faveur de la transition écologique

Fin 2023, SBTI (Science Based Target Initiative) a validé les objectifs de décarbonation du groupe TF1 à horizon 2030 visant à réduire de 42 % ses émissions directes de GES (scopes 1 et 2) et de 25% ses émissions indirectes (scope 3), sur une base 2021. Cet engagement ambitieux et volontaire s'articule autour de chantiers prioritaires dont l'écoproduction. *Danse avec les stars*, émission coproduite par TF1 Production et BBC Studios France, a obtenu le label Ecoprod (Performance 2 étoiles) en mai 2024. Cette certification salue le plan d'actions mis en place pour réduire l'empreinte carbone du tournage du programme phare de TF1 de plus de 26% de CO₂ à travers les moyens techniques, les décors et costumes, les déplacements, les déchets et la post-production.

A l'occasion de la Journée Internationale de la Biodiversité, TMC a mobilisé son antenne pendant 24 heures en proposant une programmation exceptionnelle avec une sélection de films et documentaires dédiés aux problématiques environnementales. De son côté TF1+ a lancé lors de cette journée, « Impact », une nouvelle verticale dédiée aux enjeux environnementaux et sociétaux composée notamment de programmes exclusifs comme *les Reportages de Martin Weill*, de documents de l'info ou des films et séries telles que *Les Bracelets rouges*.

Par ailleurs, la régie publicitaire du groupe poursuit le déploiement de sa feuille de route pour favoriser la publicité responsable. A titre d'exemple, 27% des films publicitaires diffusés sur nos chaînes TV entre janvier et juin 2024 ont porté sur un produit ou service plus respectueux de l'environnement ou intégraient un message responsable. De plus, 31% des investissements publicitaires pluri-médias qui respectent les

critères de l'ADEME sont réalisés sur les antennes du groupe TF1 en 2024.

Représenter la société

A l'occasion de la diffusion de la saison 2 de la série *Lycée Toulouse Lautrec* traitant du handicap, la Fondation TF1, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, a créé la première édition des « Rencontres de la Fiction ». 120 lycéens et apprentis issus d'établissements professionnels agricoles ont pu découvrir le programme en avant-première et échanger avec les équipes de la série dont deux comédiennes.

Mercredi 6 mars 2024, le groupe TF1 a lancé la quatrième promotion d'« Expertes à la Une », initiative portée par la Direction de l'Information du groupe a pour vocation de renforcer la représentativité des femmes expertes dans ses rendez-vous d'information. La quatrième promotion composée de 15 expertes va bénéficier pendant un an d'un programme d'accompagnement et de *coaching* sur mesure sous le parrainage/marrainage de journalistes, rédacteurs en chef et présentateurs des rédactions de TF1 et LCI, parmi lesquels Gilles Bouleau, Anne-Claire Coudray et Marie-Sophie Lacarrau. Grâce à cette démarche volontariste, la part des femmes expertes (non-collaboratrices du Groupe) sur les plateaux d'information de TF1 atteint 54% en 2023.

En mai 2024, la Fondation TF1 a organisé en partenariat avec le CLEMI "Les Rencontres Sports et médias" animées par Christelle Chiroux à TF1. 140 collégiens et lycéens ont pu rencontrer et dialoguer avec les journalistes Grégoire Margotton et Marine Marck ainsi que Julien Millereux, directeur des Sports du groupe TF1.

Rassembler les Français

Du lundi 27 mai au mardi 4 juin 2024, le groupe TF1 a renouvelé, avec deux acteurs référents dans la lutte contre le cancer : Gustave Roussy et la Fondation ARC, l'opération "Mobilisation Cancer, Tous ensemble avec les chercheurs" : une semaine spéciale d'appels aux dons au

profit de la recherche contre le cancer grâce à la mobilisation des antennes et sa plateforme de *streaming* gratuite TF1+ autour d'un dispositif d'envergure, ayant permis de lever plus de 900 000 euros en 2023.

Le groupe TF1 poursuit ses engagements historiques aux côtés du Sidaction et des Restos du cœur, soutient différentes campagnes, la Croix Rouge notamment, ou accompagne des associations moins connues telles que Stop VEO qui milite et lutte contre les violences éducatives ordinaires, ou bien « Les Petits Princes » qui permet à des enfants malades de réaliser leur rêve à l'instar de Apolline chantant sur le plateau de l'émission *The Voice* lors de la finale en mai 2024.

Récompenses : Le groupe TF1 a été primé à 7 reprises lors de la 13e édition des Deauville Green Awards 2024, Festival International du film responsable destiné à valoriser la sensibilisation par l'image autour du développement durable avec 3 Trophées d'or pour Ushuaïa TV. Le reportage "Aux origines du réchauffement climatique" réalisé par Yani Khezzar, Christophe Aragona et Elise Chambeyron pour le JT de 20H a remporté deux récompenses avec l'Or au Grand Prix Stratégies de l'Innovation Médias et le Trophée d'argent aux Deauville Green Awards.

La régie du groupe TF1 est récompensée à travers deux prix pour « Autopilot Carbon » et un troisième pour sa stratégie climat au "Grand Prix de la Responsabilité des Médias et de la Communication" ainsi qu'au "Grand Prix de la Good Economie".

Enfin, le groupe TF1 s'est vu décerner le prix « Meilleure progression » à l'occasion de la Cérémonie des Transparency Awards organisée par le groupe Labrador, valorisant et récompensant les meilleures pratiques des entreprises en matière de transparence et de communication financière.

1.7. Point social

Au 30 juin 2024, le groupe TF1 compte 3 023 collaborateurs en CDI.

1.8. Perspectives

L'ambition du Groupe est de s'établir comme la destination gratuite de référence sur l'écran de télévision pour le divertissement familial et l'information de qualité sur les marchés francophones.

Les axes stratégiques du Groupe se déclinent de la manière suivante :

- En linéaire, consolider le *leadership* du Groupe sur le marché publicitaire, grâce à une offre de contenus *premium* et un *reach* différenciant.
- En digital, devenir la première plateforme de *streaming* gratuite en France, en faisant levier de la puissance de la ligne éditoriale du Groupe et en maximisant la valeur des inventaires digitaux par le renforcement de sa stratégie *data*.
- En production, installer Newen Studios comme un studio européen de référence et de racine française.

Sur le pôle Média, 2024 constitue une année clé dans la transformation du Groupe :

- Sur le plan éditorial, le second semestre verra le retour de marques fortes, à l'image de HPI, Koh-Lanta et la *Star Academy*, et le lancement de nouveautés comme Brocéliande et *Cat's Eyes*, programmes sérialisés avec un fort potentiel en linéaire et non-linéaire.
- Sur le digital, le Groupe :
 - Accélérera le déploiement de TF1+ après des débuts très prometteurs en France, en élargissant sa distribution sur les territoires francophones. Depuis juin, TF1+ est disponible en Belgique et au Luxembourg sur tous les écrans. Cette arrivée constitue la première étape du plan de déploiement, avec notamment une arrivée en Suisse dans les mois à venir ;

- Etendra son offre de programmes via une stratégie d'agrégation inédite dans l'univers du streaming gratuit. Le Groupe souhaite capitaliser sur l'attractivité de TF1+ pour attirer des éditeurs tiers de référence. Une première étape a été franchie en juillet, avec l'arrivée sur la plateforme des offres audiovisuelles de L'Equipe, Le Figaro TV et Deezer ;
- Continuera d'investir dans la data et les technologies publicitaires (ad tech) pour valoriser au mieux ses inventaires publicitaires digitaux.

Sur le pôle production, Newen Studios pourra s'appuyer en 2024 sur son *trackrecord* pour livrer des productions prestigieuses à l'image des deuxièmes saisons de *Marie-Antoinette* pour Canal+ et de *Memento Mori* pour Prime Video en fin d'année. Dans la continuité du lancement de *Plus belle la vie, encore plus belle* sur TF1, TFX et TF1+, Newen Studios continuera de renforcer ses synergies avec le pôle Média, avec notamment la livraison en fin d'année de la deuxième saison de *Mademoiselle Holmes*.

Dans ce contexte, les perspectives 2024 du Groupe sont confirmées :

- Poursuivre la croissance du digital en s'appuyant sur le lancement prometteur de TF1+ ;
- Maintenir un taux de marge opérationnelle courante des activités proche de celui de 2023 ;
- Continuer à générer une trésorerie solide permettant de viser une politique de dividendes en croissance sur les prochaines années.

1.9. Gouvernance

L'Assemblée Générale du 17 avril 2024 a (i) procédé au renouvellement, pour une durée de trois ans, des mandats d'Administratrices de la société SCDM et de la société Bouygues ; (ii) nommé, pour une durée de trois ans, Marie-Aude Morel, en qualité d'Administratrice représentant les salariés actionnaires ; et (iii) constaté la désignation, pour une durée de trois ans, de Sophie Leveaux, en qualité d'Administratrice représentant les salariés et de Yoann Saillon, en qualité d'Administrateur représentant les salariés.

Le Conseil d'Administration de TF1 compte, parmi ses administrateurs non-représentant les salariés, 3 administratrices indépendantes, soit une proportion de 37,5% d'indépendants supérieure au taux minimum requis par l'AFEP-MEDEF, et 50% de femmes (sans prendre en compte les deux Administrateurs représentant les salariés ni l'Administratrice représentant les salariés actionnaires).

1.10. Performances boursières

Au 30 juin 2024, l'action TF1 clôture à 7,29 euros, soit une augmentation de 2,2% depuis le début de l'année. Le CAC 40 et le SBF 120 connaissent sur la même période des baisses respectives de -0,8% et -1,4%. Le Stoxx Europe 600 Media est en hausse de 15,0%.

La valorisation boursière du groupe TF1 est, au 30 juin 2024, de 1,538 milliard d'euros contre 1,329 milliard d'euros à fin 2023.

1.11. Transaction avec les parties liées

Il n'y a pas eu d'évolution significative concernant les parties liées depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel de TF1, déposé le 12 mars 2024 auprès de l'AMF (D. 24-0098).

1.12. Facteurs de risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels est soumis le Groupe sont détaillés dans le Document d'enregistrement universel 2023 enregistré auprès de l'AMF en date du 12 mars 2024 et disponible sur le site www.amf-france.org ainsi que sur le site de la société www.groupe-tf1.fr.

Les risques jugés significatifs et spécifiques au groupe TF1 sont exposés dans le chapitre relatif aux facteurs de risques :

- Risques liés à la concurrence d'autres chaînes, services et plateformes
- Risques liés à l'évolution des modèles de distribution
- Cybersécurité
- Risques de perte de programmes clés
- Risques liés à l'autorisation d'émettre et au pouvoir de sanction de l'ARCOM
- Risques d'intrusion lors d'émissions en direct et en présence de public
- Risques liés à la pression sociétale sur la publicité et les programmes
- Risques de programmes devenus impropres à la diffusion
- Diffusion des programmes de TF1 – Risque d'interruption du transport du signal et risque d'inexécution
- Différents contentieux avec Molotov TV

A fin juin 2024, le Groupe a apprécié les risques macroéconomiques actuels, notamment au regard du fort niveau d'inflation et du conflit en Ukraine, et leurs éventuels impacts font l'objet d'une attention particulière. Au regard des informations dont il dispose à date et de la capacité d'adaptation dont il a fait preuve depuis 2020, ainsi que des prévisions de croissance du PIB de l'ordre de 0,8% pour la France pour 2024 (Banque de France – juin 2024), il a été décidé de ne pas intégrer ce risque. Néanmoins, le Groupe continue de suivre l'évolution de la situation.

Dans ce contexte, les risques exposés dans le Document d'enregistrement universel 2023 restent valables et leur description n'est pas

modifiée. Toutefois, d'autres risques non encore identifiés à la date du présent document ou dont la matérialisation n'est pas considérée comme susceptible d'emporter d'effets significatifs peuvent exister ou survenir. Les risques ne figurant pas dans le présent document en raison de leur faible importance estimée à ce jour continuent néanmoins d'être pris en considération dans le cadre des procédures de gestion des risques au sein de chacun des métiers du Groupe.

1.13. Calendrier prévisionnel

- 30 octobre 2024 : résultats des neuf premiers mois 2024
- 13 février 2025 : résultats annuels 2024

Cet agenda peut être soumis à des modifications.

2. Comptes consolidés et annexe – 1^{er} semestre 2024

Les comptes ont fait l'objet d'un examen limité et un rapport sans réserve a été émis par les commissaires aux comptes.

Compte de résultat consolidé

| (en millions d'euros) | 1er semestre | 1er semestre Retraité (1) | 2ème trimestre | 2ème trimestre Retraité (1) | Exercice Retraité (1) |
|---|----------------|---------------------------|----------------|-----------------------------|-----------------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2023 |
| Chiffre d'affaires | 1 103,9 | 1 038,1 | 592,0 | 558,4 | 2 296,7 |
| Autres produits de l'activité | 10,9 | 12,6 | 8,5 | 7,8 | 21,9 |
| Achats consommés | (385,5) | (338,2) | (199,1) | (172,0) | (809,2) |
| Charges de personnel | (208,9) | (204,0) | (106,2) | (103,4) | (409,0) |
| Charges externes | (199,5) | (180,8) | (105,3) | (97,7) | (393,9) |
| Impôts et taxes | (50,2) | (45,7) | (24,5) | (23,0) | (94,1) |
| Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles | (157,4) | (145,5) | (78,3) | (76,3) | (349,7) |
| Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués | (5,9) | (8,6) | (3,2) | (4,2) | (19,3) |
| Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées | 7,3 | 9,1 | 3,4 | 5,6 | 23,5 |
| Autres produits d'exploitation | 67,8 | 68,0 | 35,7 | 46,3 | 140,8 |
| Autres charges d'exploitation | (54,9) | (54,7) | (32,0) | (29,9) | (125,0) |
| Résultat opérationnel courant | 127,6 | 150,3 | 91,0 | 111,6 | 282,7 |
| Autres produits opérationnels | - | 7,8 | - | 7,8 | 7,2 |
| Autres charges opérationnelles | (13,0) | (27,0) | (10,5) | (21,8) | (36,7) |
| Résultat opérationnel | 114,6 | 131,1 | 80,5 | 97,6 | 253,2 |
| Produits financiers | 13,4 | 8,3 | 5,4 | 4,2 | 21,1 |
| Charges financières | (2,8) | (2,9) | (1,1) | (1,7) | (6,1) |
| Coût de l'endettement financier net (-) / produit de l'excédent financier net (+) | 10,6 | 5,4 | 4,3 | 2,5 | 15,0 |
| Charges d'intérêts sur obligations locatives | (1,6) | (1,3) | (0,7) | (0,7) | (3,0) |
| Autres produits financiers | 1,9 | 0,3 | 0,7 | (0,1) | 3,2 |
| Autres charges financières | (5,8) | (4,8) | (3,3) | (3,5) | (12,7) |
| Impôt | (25,7) | (29,4) | (17,2) | (22,5) | (59,9) |
| Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées | 1,4 | (0,4) | 0,4 | (0,5) | (3,0) |
| Résultat net des activités poursuivies | 95,4 | 100,9 | 64,7 | 72,8 | 192,8 |
| Résultat net | 95,4 | 100,9 | 64,7 | 72,8 | 192,8 |
| Résultat net part du Groupe | 96,0 | 101,3 | 66,3 | 73,3 | 191,9 |
| Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | (0,6) | (0,4) | (1,6) | (0,5) | 0,9 |
| Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros) | 0,46 | 0,48 | 0,31 | 0,35 | 0,91 |
| Résultat net part du groupe des activités poursuivies dilué par action (en euros) | 0,45 | 0,48 | 0,31 | 0,35 | 0,91 |

(1) Le compte de résultat consolidés au 30 juin 2023 a été retraité pour ce qui concerne les autres produits d'exploitation en contrepartie des achats consommés, charges de personnel et charges externes, Impôts et Taxes et Autres charges sans impact sur le résultat opérationnel courant, ni sur le résultat opérationnel. Voir détail des impacts du retraitement en note 2.1 Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers

Etat des produits et charges comptabilisés

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2024 | 1er semestre 2023 | 2ème trimestre 2024 | 2ème trimestre 2023 | Exercice 2023 |
|---|----------------------|----------------------|------------------------|------------------------|------------------|
| Résultat net | 95,4 | 100,9 | 64,7 | 72,7 | 192,8 |
| Eléments non recyclables en résultat net | | | | | |
| Ecarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi | | - | | - | (0,6) |
| Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres | | 0,4 | | 0,8 | - |
| Impôts sur éléments non recyclables en résultat net | | (0,1) | | (0,2) | 0,2 |
| Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées | | | | - | - |
| Eléments recyclables en résultat net | | | | | |
| Réévaluation des actifs de couverture | 1,9 | | (0,1) | - | (1,9) |
| Ecarts de conversion | 1,3 | (1,0) | 0,5 | (1,2) | (2,5) |
| Impôts sur éléments recyclables en résultat net | (0,4) | | | - | 0,5 |
| Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées | | | | - | - |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | 2,8 | (0,7) | 0,4 | (0,6) | (4,3) |
| Produits et charges nets comptabilisés | 98,2 | 100,2 | 65,1 | 72,1 | 188,5 |
| <i>Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe</i> | 98,8 | 100,6 | 66,7 | 72,6 | 187,6 |
| <i>Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle</i> | (0,6) | (0,4) | (1,6) | (0,5) | 0,9 |

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| (en millions d'euros) | Notes | 1er semestre | 1er semestre | Exercice |
|--|-------|----------------|----------------|----------------|
| | | 2024 | 2023 | 2023 |
| Résultat net des activités poursuivies | | 95,4 | 100,9 | 192,8 |
| Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles et aux provisions non courantes | | 157,0 | 137,1 | 335,7 |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués | | 5,9 | 11,4 | 25,7 |
| Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | | (31,1) | (26,8) | (65,5) |
| Plus et moins-values de cessions d'actifs | | 1,2 | 1,7 | 7,3 |
| Quote-part du résultat des coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus | | (1,4) | 0,4 | 2,8 |
| Dividendes des sociétés non consolidées | | | - | (0,1) |
| Impôts décaissés | | (30,1) | (26,0) | (56,2) |
| Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines | | 25,7 | 29,4 | 59,9 |
| CAF après cout de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés | | 222,6 | 228,1 | 502,4 |
| Reclassement du coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives | | (9,0) | (4,1) | (12,0) |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes ⁽¹⁾ | | (7,2) | 63,0 | 136,2 |
| Flux nets de trésorerie générés par l'activité | | 206,4 | 287,0 | 626,6 |
| Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾ | | (142,5) | (112,4) | (298,2) |
| Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles | | 0,7 | 0,1 | 0,4 |
| Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles | | (3,0) | (8,8) | (1,2) |
| Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés | | (0,1) | - | - |
| Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés | | 0,1 | - | - |
| Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés | | - | - | - |
| Prix d'acquisition des activités consolidées | | (2,5) | - | (6,0) |
| Prix de cession des activités consolidées | | 0,4 | - | - |
| Dettes nettes sur activités consolidées | | 0,2 | (0,5) | - |
| Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées | | 0,4 | - | 1,6 |
| Autres flux liés aux opérations d'investissements : variations prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées | | (2,1) | (5,6) | (18,5) |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | (148,4) | (127,2) | (321,9) |
| Augmentations (réductions) de capital versé par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires | | (15,0) | (2,2) | (9,6) |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | 11 | (116,1) | (105,2) | (105,2) |
| Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle | | (0,4) | (2,0) | (3,8) |
| Variation des dettes financières courantes et non courantes | | (3,0) | 9,8 | 11,8 |
| Remboursement des obligations locatives | | (5,3) | (15,4) | (26,5) |
| Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locative | | 9,1 | 3,8 | 12,0 |
| Autres flux liés aux opérations de financement | | | - | - |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement | | (130,7) | (111,2) | (121,3) |
| INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES | | (0,1) | (0,1) | 0,1 |
| VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE | | (72,8) | 48,5 | 183,5 |
| Trésorerie nette à l'ouverture | | 666,8 | 483,3 | 483,3 |
| Flux nets | | (72,8) | 48,5 | 183,5 |
| Activités détenues en vue de la vente | | | - | |
| Trésorerie nette à la clôture | | 594,0 | 531,8 | 666,8 |

¹⁾ Actif courant - passif courant, hors impôts et hors dettes financières courantes et instruments financiers sur couverture de dettes classés en financement

²⁾ Dont droits audiovisuels Media et Newen pour respectivement (55,5) millions d'euros et (67,3) millions d'euros au 30 juin 2024 et (37,8) millions d'euros et (56,3) millions d'euros au 30 juin 2023

Bilan consolidé - actif

| ACTIF (en millions d'euros) | Notes | 2024.06 | 2023.12 | 2023.06 |
|---|-------|----------------|----------------|----------------|
| Goodwill | 6 | 741,0 | 738,2 | 731,9 |
| Immobilisations incorporelles | | 325,2 | 300,1 | 279,9 |
| Immobilisations corporelles | | 222,3 | 228,3 | 225,8 |
| Droits d'utilisation des actifs loués | | 63,3 | 71,4 | 54,5 |
| Coentreprises et entités associées | 7 | 8,7 | 8,3 | 12,2 |
| Autres actifs financiers non courants | | 17,6 | 14,4 | 11,7 |
| Impôts différés actifs | | | - | - |
| ACTIF NON COURANT | | 1 378,1 | 1 360,7 | 1 316,0 |
| Stocks | | 408,1 | 397,6 | 400,3 |
| Avances et acomptes versées sur commandes | | 141,2 | 122,1 | 146,4 |
| Clients et comptes rattachés | | 681,1 | 687,8 | 666,6 |
| Actifs sur contrats clients | | - | - | - |
| Actifs d'impôt courants | | 3,4 | - | - |
| Autres créances courantes | | 439,6 | 419,7 | 423,2 |
| Instruments financiers - Couverture des dettes financières | | 2,3 | 0,7 | 3,5 |
| Autres actifs financiers courants | | 0,2 | 0,2 | 0,4 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 8 | 595,7 | 668,8 | 532,5 |
| ACTIF COURANT | | 2 271,6 | 2 296,9 | 2 172,9 |
| Actifs ou activités détenues en vue de la vente | | | - | - |
| TOTAL ACTIF | | 3 649,7 | 3 657,6 | 3 488,9 |
| Endettement financier net (-)/Excédent financier net (+) | | 446,5 | 505,1 | 365,1 |

Bilan consolidé – passif

| CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros) | Notes | 2024.06 | 2023.12 | 2023.06 |
|---|-------|----------------|----------------|----------------|
| Capital social | | 42,2 | 42,2 | 42,2 |
| Primes et réserves | | 1 794,6 | 1 718,4 | 1 712,5 |
| Réserve de conversion | | 2,1 | 0,8 | 2,3 |
| Actions propres détenues | | - | - | - |
| Résultat net part du Groupe | | 96,0 | 191,9 | 101,3 |
| CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE) | | 1 934,9 | 1 953,3 | 1 858,3 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | (0,2) | (0,8) | (0,5) |
| CAPITAUX PROPRES | | 1 934,7 | 1 952,5 | 1 857,8 |
| Dettes financières non courantes | 8 | 56,6 | 68,9 | 120,8 |
| Obligations locatives non courantes | 8 | 53,2 | 60,3 | 37,5 |
| Provisions non courantes | 10 | 29,5 | 29,7 | 31,6 |
| Impôts différés passifs | | 25,8 | 24,5 | 23,1 |
| PASSIF NON COURANT | | 165,1 | 183,4 | 213,0 |
| Dettes financières courantes | 8 | 92,0 | 92,4 | 47,7 |
| Obligations locatives courantes | 8 | 13,1 | 12,7 | 15,9 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 643,3 | 649,2 | 575,9 |
| Passifs sur contrats clients | | 31,9 | 21,3 | 44,8 |
| Provisions courantes | 9 | 15,8 | 30,4 | 42,9 |
| Autres passifs courants | | 750,7 | 710,5 | 684,5 |
| Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque | | 1,7 | 2,0 | 0,7 |
| Passifs d'impôt courants | | - | 1,6 | 3,5 |
| Instruments financiers - Couverture des dettes financières | | 1,2 | 1,1 | 1,7 |
| Autres passifs financiers courants | | 0,2 | 0,5 | 0,5 |
| PASSIF COURANT | | 1 549,9 | 1 521,7 | 1 418,1 |
| Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente | | - | - | - |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF | | 3 649,7 | 3 657,6 | 3 488,9 |

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| Note Annexe | Capital - Prime d'émission | Réserves liées au capital et report à nouveau | Réserves et résultat consolidés | Opérations affectées directement en capitaux propres | TOTAL GROUPE | Participations ne donnant pas le contrôle | |
|---|----------------------------------|---|---------------------------------------|--|-----------------|---|----------------|
| SITUATION AU 31 DECEMBRE 2022 | 62,3 | 1 120,8 | 731,7 | (51,9) | 1 862,9 | 0,9 | 1 140,7 |
| Mouvements premier semestre 2023 | | | | | | | |
| Résultat net | | | 101,3 | | 101,3 | (0,4) | |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | | | | (0,7) | (0,7) | - | |
| Résultat net et produits et charges comptabilisés | - | - | 101,3 | (0,7) | 100,6 | (0,4) | |
| Opérations nettes sur capital et réserves | 0,1 | 30,6 | (30,6) | - | 0,1 | - | |
| Acquisitions et cessions d'actions propres | - | - | - | - | - | - | |
| Acquisitions et cessions sans changement de contrôle | - | - | 0,5 | - | 0,5 | - | |
| Distribution | - | - | (105,2) | - | (105,2) | (2,0) | (107,2) |
| Paiement fondé sur des actions | - | - | 0,9 | - | 0,9 | - | |
| Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers) | - | - | (1,5) | - | (1,5) | 1,0 | |
| SITUATION AU 30 JUIN 2023 | 62,4 | 1 151,4 | 697,2 | (52,6) | 1 858,3 | (0,5) | 1 140,2 |
| Mouvements de juillet à décembre 2023 | | | | | | | |
| Résultat net | - | - | 90,6 | - | 90,6 | 1,3 | |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | - | - | - | (3,6) | (3,6) | - | |
| Résultat net et produits et charges comptabilisés | - | - | 90,6 | - | 87,0 | 1,3 | |
| Opérations nettes sur capital et réserves | - | 0,1 | (0,1) | - | - | - | |
| Acquisitions et cessions d'actions propres | - | - | - | - | - | - | |
| Acquisitions et cessions sans changement de contrôle | - | - | (0,3) | - | (0,3) | - | |
| Distribution | - | - | - | - | - | (1,8) | |
| Paiement fondé sur des actions | - | - | 0,5 | - | 0,5 | - | |
| Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers) | - | - | 7,8 | - | 7,8 | 0,2 | |
| SITUATION AU 31 DECEMBRE 2023 | 62,4 | 1 151,4 | 795,7 | (56,2) | 1 953,3 | (0,8) | 1 140,4 |
| Mouvements premier semestre 2024 | | | | | | | |
| Résultat net | - | - | 96,0 | - | 96,0 | (0,6) | |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | - | - | - | 2,8 | 2,8 | - | |
| Résultat net et produits et charges comptabilisés | - | - | 96,0 | 2,8 | 98,8 | (0,6) | |
| Opérations nettes sur capital et réserves | 0,8 | 62,9 | (62,9) | - | 0,8 | - | |
| Acquisitions et cessions d'actions propres | - | - | - | - | - | - | |
| Acquisitions et cessions sans changement de contrôle | - | - | 3,0 | - | 3,0 | - | |
| Distribution | - | - | (116,1) | - | (116,1) | (0,1) | (116,2) |
| Paiement fondé sur des actions | - | - | 0,5 | - | 0,5 | - | |
| Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers) | - | - | (5,4) | - | (5,4) | 1,3 | |
| SITUATION AU 30 JUIN 2024 | 63,2 | 1 214,3 | 710,8 | (53,4) | 1 934,9 | (0,2) | 1 140,2 |

Notes annexes aux états financiers consolidés condensés

1 Faits marquants

Aucun fait marquant n'a été identifié sur la période.

2 Principes et méthodes comptables

2-1. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2024 intègrent les comptes de TF1 SA et de ses filiales et coentreprises ainsi que les participations du Groupe dans les entreprises associées. Ces comptes ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 12 mars 2024 auprès de l'AMF sous le numéro D.24-0098.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par l'IFRS Interpretation Committee, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le Standing Interpretation Committee (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2024, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

A compter des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2024, le groupe a modifié la présentation au compte de résultat de la production immobilisée relative à la production de ses programmes audiovisuels, précédemment présentée en « autres produits d'exploitation », pour la présenter désormais en diminution des charges de production. Ce reclassement est sans impact sur le résultat et les capitaux propres du groupe mais modifie la présentation des postes « autres produits d'exploitation », « achats consommés », « charges de personnel », « charges externes », « Impôts et Taxes » et « Autres charges d'exploitation ».

Conformément à IAS 8, le changement de présentation a été réalisé rétroactivement au 1er janvier 2023 par le Groupe TF1 dans les états comparatifs présentés et l'impact par trimestre au titre de l'exercice 2023 et du 1er trimestre 2024 est indiqué dans le tableau ci-dessous :

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE - IMPACT RECLASSEMENT

(En millions d'euros)

| | 31 mars 2023 | 1er semestre 2023 | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2023 | 31 mars 2024 |
|---|-----------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires | | | | | |
| Autres produits de l'activité | - | - | - | - | - |
| Achats consommés | 0,9 | 1,4 | 2,5 | 8,9 | 3,5 |
| Charges de personnel | 19,1 | 40,9 | 64,5 | 95,1 | 27,7 |
| Charges externes | 24,8 | 44,0 | 70,2 | 104,8 | 27,5 |
| Impôts et taxes | 0,3 | 0,7 | 1,1 | 1,6 | 0,5 |
| Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles | - | - | - | - | - |
| Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués | - | - | - | - | - |
| Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées | - | - | - | - | - |
| Autres produits d'exploitation | (48,1) | (94,1) | (147,0) | (227,3) | (61,8) |
| Autres charges d'exploitation | 3,0 | 7,1 | 8,7 | 16,9 | 2,6 |
| Résultat opérationnel courant | - | - | - | - | - |

2-2. Évolutions du référentiel de normes, des règles et des méthodes comptables

Pour l'établissement de ses états financiers consolidés au 30 juin 2024, le groupe TF1 a appliqué les mêmes normes, interprétations et méthodes comptables que dans ses états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 à l'exception du changement de présentation décrit dans la note 1.1

2-3. Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne ou non encore adoptés par de l'Union européenne applicables en 2023 en 2024.

Les principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2024 sont :

✓ **Amendement à IFRS 16 - Passif de location relatif à une cession-bail**

Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié un amendement à IFRS 16 relatif à l'évaluation initiale et ultérieure du droit d'utilisation et de l'obligation locative découlant d'une transaction de cession-bail.

Cet amendement a été adopté par l'Union européenne le 20 novembre 2023. Il n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2024.

✓ **Amendements à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants**

L'IASB a publié des amendements à IAS 1 entre janvier 2020 et octobre 2022 relatifs au classement des passifs courants ou non courants pour des passifs assortis de clauses de covenants et dettes convertibles.

Ces amendements ont été adoptés par l'Union européenne le 19 décembre 2023. Ils n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2024.

✓ **Amendement à IAS 7 et IFRS 7 - Accords de financement fournisseurs**

Le 25 mai 2023, l'IASB a publié un amendement à IAS 7 et IFRS 7 relatif aux informations à fournir dans les états financiers sur les effets d'accords de financement de fournisseurs, tels que les accords d'affacturage inversé, sur la situation financière, les flux de trésorerie d'une entité et sur son exposition au risque de liquidité. Cet amendement a été adopté par l'Union européenne le 15 mai 2024. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2024 et ne sera applicable qu'à partir du 01/01/2026.

Les principales normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non adoptés par l'Union européenne sont :

TF1 - Comptes consolidés et annexe – 1er semestre 2024

✓ IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ». IFRS 18 remplacera IAS 1 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées afin de permettre aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises au travers de trois axes principaux :

- L'amélioration de la comparabilité du compte de résultat avec l'introduction de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et la mise en place de sous-totaux obligatoires ;
- L'amélioration des informations communiquées sur les indicateurs de performance,
- La revue de la pertinence des informations à communiquer dans les états financiers ou dans les notes annexes afin que celles-ci soient le plus utiles aux investisseurs.

La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, sera applicable au 1er janvier 2027 avec une application rétrospective.

L'impact d'IFRS 18 sur la présentation des états financiers et des annexes aux états financiers est en cours d'analyse par le Groupe.

2-4. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés condensés du groupe TF1 implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses jugées réalistes ou raisonnables. Certains faits et circonstances ultérieurs pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- Dépréciation des droits audiovisuels, immobilisés et détenus en stocks ;
- Dépréciation des goodwill en cas d'indice de perte de valeur ;
- Dépréciation des programmes et droits de diffusion ;
- Évaluation des provisions.

Ces estimations ont été réalisées selon les mêmes démarches d'évaluation qu'à fin décembre 2023. A la date d'arrêté des comptes, la Direction considère que ces estimations intègrent au mieux les éléments d'information dont elle dispose.

2-5. Saisonnalité

Les recettes publicitaires durant les périodes janvier / février et juillet / août sont traditionnellement plus faibles en volume que celles des autres mois de l'année. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

3 Secteurs opérationnels

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées en domaines d'activités stratégiques et gérées suivant la nature des produits et services vendus aux différentes clientèles du Groupe. Cette segmentation en secteurs d'activité sert de base à la présentation des données internes de gestion de l'entreprise et est utilisée par le décisionnaire opérationnel du Groupe dans le suivi des activités. Ces secteurs opérationnels correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

La Direction évalue la performance de ces secteurs à partir du résultat opérationnel courant. Les résultats, actifs, et passifs des secteurs comprennent les éléments directement ou indirectement attribuables à un secteur d'activité. Les investissements bruts d'exploitation sectoriels correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles qui viennent accroître les postes d'actifs correspondants. Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux conditions normales de marché.

TF1 - Comptes consolidés et annexe – 1er semestre 2024

Media

Le secteur Media regroupe l'ensemble des chaînes TV, les activités de création de contenus, ainsi que les filiales ayant pour activité la production et l'acquisition de droits audiovisuels pour le compte des chaînes TV du Groupe, en lien avec la réglementation des Antennes. Les revenus de ces activités sont issus principalement de la vente d'espaces publicitaires, au travers de contrats de régie de gré à gré et de plateformes d'enchères programmatiques mais également de la mise à disposition des contenus et des services des chaînes du Groupe auprès des opérateurs câbles, satellite et ADSL, et via les opérations d'interactivité, au sein des programmes diffusés.

Ce secteur inclut également les activités de divertissement (musique, événements, licences, accompagnement d'artistes) qui contribuent à la valorisation des contenus audiovisuels du Groupe.

Newen Studios

Ce secteur regroupe les filiales de contenus dont l'activité est majoritairement destinée à produire, à acquérir, à développer et à distribuer des droits audiovisuels (cinématographiques, fictions, téléfilms, animation, reportages, flux...), pour une exploitation indépendante des activités de diffuseur du Groupe.

Les revenus sont constitués de la rémunération des cessions de droits de diffusion et de tout autre droit d'exploitation en France et à l'international.

| <i>(En millions d'euros)</i> | MEDIA | | NEWEN STUDIOS | | TOTAL GROUPE TF1 | |
|--|--------------|--------------|---------------|--------------|------------------|----------------|
| <i>COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL</i> | 2024.06 | 2023.06 | 2024.06 | 2023.06 | 2024.06 | 2023.06 |
| Chiffre d'affaires des secteurs | 987,6 | 909,5 | 145,3 | 153,0 | 1 132,9 | 1 062,5 |
| Eliminations opérations inter secteurs | (4,1) | (5,1) | (24,9) | (19,3) | (29,0) | (24,4) |
| CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF GROUPE | 983,5 | 904,4 | 120,4 | 133,7 | 1 103,9 | 1 038,1 |
| <i>Dont Chiffre d'affaires Publicitaire</i> | 801,5 | 746,4 | 0,1 | 0,0 | 801,6 | 746,4 |
| <i>Dont Chiffre d'affaires Autres</i> | 182,0 | 158,0 | 120,3 | 133,7 | 302,3 | 291,7 |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT DES ACTIVITES ("ROCA") | 124,9 | 146,3 | 3,9 | 6,0 | 128,8 | 152,3 |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 124,9 | 146,3 | 2,7 | 4,0 | 127,6 | 150,3 |
| <i>% marge opérationnelle contributive Groupe</i> | 12,7% | 16,2% | 2,3% | 3,0% | 11,6% | 14,5% |
| <i>Charges d'intérêts sur obligations locatives</i> | (0,7) | (0,6) | (0,9) | (0,7) | (1,6) | (1,3) |
| <i>Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées</i> | 1,2 | 0,5 | 0,2 | (0,9) | 1,4 | (0,4) |

Le Groupe TF1 publie depuis 2023 un nouvel indicateur, le résultat opérationnel courant des activités, « ROCA », correspondant au résultat opérationnel courant avant prise en compte des amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions.

4 Décomposition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe TF1 au 30 juin 2024 se décompose de la manière suivante :

| <i>(En millions d'euros)</i> | 2024.06 | % | 2023.06 | % | Var M€ | Var % |
|--|----------------|-------------|----------------|-------------|---------------|-------------|
| Recettes publicitaires | 801,5 | 73% | 746,4 | 72% | 55,1 | 7% |
| <i>Dont Chiffre d'affaires publicitaire TF1+</i> | 65,0 | | 46,3 | | 18,7 | 40% |
| Autres recettes | 182,0 | 17% | 158,0 | 15% | 24,0 | 15% |
| Media | 983,5 | | 904,4 | | 79,1 | 9% |
| Newen France | 40,1 | 4% | 48,6 | 5% | (8,5) | -17% |
| Newen Etranger | 80,3 | 7% | 85,1 | 8% | (4,8) | -6% |
| Newen Studios | 120,4 | | 133,7 | | (13,3) | -10% |
| Chiffre d'affaires total | 1 103,9 | 100% | 1 038,1 | 100% | 65,8 | 6% |

Au titre des exercices 2024 et 2023, il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif et aucun revenu significatif ne repose sur une obligation de performance antérieure à l'année en cours.

5 Autres produits et charges opérationnels

Pour mémoire, les orientations stratégiques 2023 du groupe, qui portaient la nouvelle ambition d'accélération digitale du groupe TF1, ont impliqué une évolution des organisations, avec un impact sur les compétences et les métiers.

Pour accompagner cette ambition, le groupe avait dynamisé ses dispositifs existants de mobilité et d'accompagnement, sur la base du volontariat, par le biais d'un accord de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP). Ces dispositifs ont été présentés aux organisations syndicales et annoncés aux salariés du groupe à compter de mai 2023.

Le 16 mai 2024, les nouvelles orientations stratégiques 2024, s'inscrivant dans le cadre de l'accord global de GEPP signé le 19 juillet 2023, ont été présentées aux CSE des sociétés du groupe. Dans ce contexte, le groupe a de nouveau fait évoluer son organisation, avec un impact additionnel sur les compétences et les métiers.

Cet engagement additionnel a notamment conduit le groupe à présenter au 30 juin 2024 un total de 13,0 millions d'euros en autres charges opérationnelles, pour l'essentiel constituées de la provision pour Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

6 Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le groupe TF1 a décidé, pour les acquisitions de la période, de ne pas réévaluer les intérêts minoritaires à la juste valeur, les goodwill sont en conséquence comptabilisés à l'actif du bilan en quote-part Groupe uniquement (méthode du goodwill partiel).

| <i>(en millions d'euros)</i> | Media | Newen Studios | TOTAL |
|-------------------------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Goodwill au 1er janvier 2023 | 500,6 | 229,6 | 730,2 |
| Acquisitions | - | (0,2) | (0,2) |
| Cessions | - | - | - |
| Change | - | 0,1 | 0,1 |
| Ajustement | - | - | - |
| Reclassement | - | 1,8 | 1,8 |
| Dépréciation | - | - | - |
| Goodwill au 30 juin 2023 | 500,6 | 231,3 | 731,9 |
| Goodwill au 1er janvier 2024 | 526,9 | 211,3 | 738,2 |
| Acquisitions ⁽¹⁾ | - | 2,9 | 2,9 |
| Cessions | - | - | - |
| Change | - | 0,1 | 0,1 |
| Ajustement | (0,6) | 0,4 | (0,2) |
| Reclassement | - | - | - |
| Dépréciation | - | - | - |
| Goodwill au 30 juin 2024 | 526,3 | 214,7 | 741,0 |

⁽¹⁾ Au 1^{er} trimestre 2024, le Groupe a fait l'acquisition de 60% du Groupe Allemand Doghaus spécialisé dans la production de programmes audiovisuels générant un goodwill provisoire de 2,5 millions d'euros.

7 Participations dans les coentreprises et les entreprises associées

Le détail des participations dans les coentreprises et les entreprises associées est présenté dans le tableau suivant :

| <i>(En millions d'euros)</i> | Extension TV 50% | Salto (1) 33,33% | Autres | TOTAL |
|--|-----------------------------|-----------------------------|---------------|--------------|
| 1^{er} janvier 2023 | 5,5 | - | 6,2 | 11,7 |
| Quote-part de résultat | 0,2 | 0,6 | (1,2) | (0,4) |
| Provision pour dépréciation | - | - | - | - |
| Dividendes versés | - | - | - | - |
| Variation de périmètre et reclassement | - | (0,6) | 1,5 | 0,9 |
| Provision pour risque | - | - | - | - |
| 30 juin 2023 | 5,7 | - | 6,5 | 12,2 |
| 1^{er} janvier 2024 | 3,1 | - | 5,2 | 8,3 |
| Quote-part de résultat | 0,4 | 0,8 | 0,2 | 1,4 |
| Provision pour dépréciation | - | - | - | - |
| Dividendes versés | - | - | - | - |
| Variation de périmètre et reclassement | - | (0,8) | (0,2) | (1,0) |
| Provision pour risque | - | - | - | - |
| 30 juin 2024 | 3,5 | - | 5,2 | 8,7 |

⁽¹⁾ Au 30 juin 2024, comme en 2023, Salto est essentiellement financé par compte-courant d'associé (assimilé à des quasi-fonds propres). Ce prêt est présenté en participation dans les co-entreprises à hauteur de la quote-part de résultats cumulés encourus par Salto, et en autres actifs financiers non courants pour son solde.

8 Définition de l'endettement financier net / excédent financier net

L'endettement financier net (-) /excédent financier net (+) du Groupe est constituée des éléments suivants :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ;
- Dettes financières non courantes et courantes ; et
- Instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

L'endettement financier net/excédent financier net n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

TF1 - Comptes consolidés et annexe – 1er semestre 2024

La notion d'endettement financier net (-) / excédent financier net (+), peut être détaillée de la façon suivante

| (En millions d'euros) | 31/12/2023 | Ecart de conversion | Changement de périmètre | Flux de trésorerie (1) | JV en capitaux et résultat | Autres variations | 30/06/2024 |
|---|----------------|---------------------|-------------------------|------------------------|----------------------------|-------------------|----------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 668,8 | (0,1) | 0,4 | (71,2) | - | (2,2) | 595,7 |
| Actifs financiers de gestion de trésorerie | - | - | - | - | - | - | - |
| Trésorerie passive | (2,0) | - | - | (1,9) | - | 2,2 | (1,7) |
| Trésorerie disponible | 666,8 | (0,1) | 0,4 | (73,1) | - | 0,0 | 594,0 |
| Instruments financiers dérivés de taux actifs | 0,7 | - | - | - | 1,6 | - | 2,3 |
| Instruments financiers dérivés de taux passifs | (1,1) | - | - | - | (0,1) | - | (1,2) |
| Juste valeur des instruments dérivés de taux | (0,4) | - | - | - | 1,5 | - | 1,1 |
| Emprunts long terme | (68,9) | (0,5) | (0,2) | 0,7 | (1,7) | 14,0 | (56,6) |
| Dettes financières court terme hors trésorerie passive | (92,4) | - | - | 2,1 | (1,0) | (0,7) | (92,0) |
| Endettement brut | (161,3) | (0,5) | (0,2) | 2,8 | (2,7) | 13,3 | (148,6) |
| Trésorerie nette (+) / Endettement financier net (-) | 505,1 | (0,6) | 0,2 | (70,3) | (1,2) | 13,3 | 446,5 |
| Obligations locatives | (73,0) | - | - | 5,3 | - | 1,4 | (66,3) |
| Trésorerie nette (+) / Endettement financier net (-) y compris obligations locatives | 432,1 | (0,6) | 0,2 | (65,0) | (1,2) | 14,7 | 380,2 |

⁽¹⁾ Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement au 30 juin 2024 de (3,0) M€ analysés dans l'état des flux de trésorerie se décomposent en une augmentation de 9,1 M€ et une diminution de (12,1) M€

Au 30 juin 2024, TF1 dispose d'un encours de lignes de crédit bancaires bilatérales de 759 millions d'euros, dont 184 millions d'euros pour le pôle Newen.

Adossée à son encours de lignes bancaires confirmées et non tirées, TF1 dispose également d'une convention de trésorerie avec le groupe Bouygues.

Au 30 juin 2024, les tirages ont été réalisés à hauteur de 76 millions d'euros pour le pôle Newen

Le rapprochement entre le poste de trésorerie du tableau de flux de trésorerie et le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan est présenté dans le tableau suivant :

| (En millions d'euros) | 2024.06 | 2023.12 |
|---|--------------|--------------|
| Trésorerie et équivalent de trésorerie au bilan | 595,7 | 668,8 |
| Trésorerie sur actifs en cours de cession | - | - |
| Comptes courants de trésorerie passifs | (0,2) | (0,3) |
| Concours bancaires courants | (1,5) | (1,7) |
| Trésorerie de clôture du tableau de flux de trésorerie | 594,0 | 666,8 |

9 Provisions courantes

Comme spécifié en note 7-3-3 « Provisions courantes » des comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une provision est constituée dès lors qu'une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources sans contrepartie pour le Groupe, dont le montant peut être estimé de manière fiable. La provision est revue à chaque clôture et ajustée le cas échéant pour refléter la meilleure estimation de l'obligation à cette date.

Comme évoqué en note 1 Faits marquants des états financiers publiés au 31 décembre 2023, le déploiement en 2023 par le Groupe d'une stratégie d'accélération digitale accompagnée d'une optimisation de ses ressources a conduit à comptabiliser une provision au titre d'un nouvel accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

Le montant provisionné au 30 juin 2024 représente la meilleure estimation de l'obligation de l'entreprise et a été ajusté au vu des adhésions des salariés constatées sur la période.

Par ailleurs, les litiges décrits dans les annexes aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 n'ont pas évolué de manière significative au 30 juin 2024, à l'exception de l'assignation le 29 mars 2024 de TF1 devant le tribunal judiciaire de Paris par Groupe Canal + dans le cadre de l'exploitation de la marque TF1+ liée au lancement de la nouvelle plateforme de streaming, demandant à titre d'indemnisation 57 millions d'euros pour contrefaçon et atteinte à la renommée de la marque « + », concurrence déloyale et, subsidiairement, pour parasitisme. Le Groupe TF1 conteste cette demande. Ce contentieux est toujours en cours et n'a pas évolué significativement depuis le 31 mars 2024.

10 Provisions non courantes

Au 30 juin 2024, les provisions non courantes sont principalement constituées des provisions pour indemnités de fin de carrière.

Comme spécifié en note 7-4-6 « Provisions non courantes » des comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des indemnités de fin de carrière correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024, les hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation sont identiques à celles du 31 décembre 2023.

11 Dividendes distribués

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action qui a été versé par le Groupe le 24 avril 2024 au titre de l'exercice 2023.

| | Versé en 2024 | Versé en 2023 |
|--|---------------|---------------|
| Dividende total (en millions d'euros) | 116,0 | 105,2 |
| Dividende par action ordinaire (en euro) | 0,55 | 0,50 |

12 Événements postérieurs à la clôture

12-1. Négociations exclusives en vue de l'acquisition de Johnson Production Group

Newen Studios est entré en négociations exclusives avec Timothy O. Johnson (fondateur) et A+E Networks en vue de l'acquisition de 63% de Johnson Production Group (JPG), entreprise de production et distribution de téléfilms établie aux Etats-Unis.

La finalisation de cette acquisition devrait intervenir au cours du troisième trimestre 2024.

12-2. Candidature de LCI, TMC, TFX sélectionnées par l'ARCOM

Le 24 juillet 2024, l'ARCOM a sélectionné les candidatures des trois chaînes LCI, TMC, TFX dans le cadre de l'appel à candidatures pour 15 services de la TNT.

L'Autorité établira dans les prochains mois les conventions pour les chaînes retenues, condition indispensable à la délivrance d'une autorisation d'usage de la fréquence TNT pour une durée maximale de dix ans.

3. Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - période du 1er janvier au 30 juin 2024

FORVIS MAZARS

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8.320.000
784 824 153 RCS Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 RCS Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles et du Centre

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société TF1, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2-1 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui expose le changement de présentation dans le compte de résultat de la production immobilisée relative aux programmes audiovisuels.

TF1 - Rapport des commissaires aux comptes

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense, le 25 juillet 2024,

Les Commissaires aux comptes

FORVIS MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Jean-marc Deslandes

Julien Huvé

Nicolas Pfeuty

Arnaud Ducap

4. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 25 juillet 2024

Le Président-Directeur Général

Rodolphe Belmer

Télévision Française 1

Société anonyme au capital de 42 200 315 € - 326 300 159 R.C.S. Nanterre

Courrier à adresser à :

TF1 1 quai du Point du Jour - 92656 Boulogne Cedex - France

Tél : (33) 1 41 41 12 34

Siège social : 1, quai du Point du Jour - 92656 Boulogne Cedex - France

Contact

Département Relations Investisseurs

E-mail : comfi@tf1.fr

<http://www.groupe-tf1.fr/fr/investisseurs>

Tél : 33 1 41 41 49 73 Fax : 33 1 41 41 29 10